Étude sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Infographie 1 : État des lieux des pratiques et perceptions concernant la mise en œuvre de la VAE

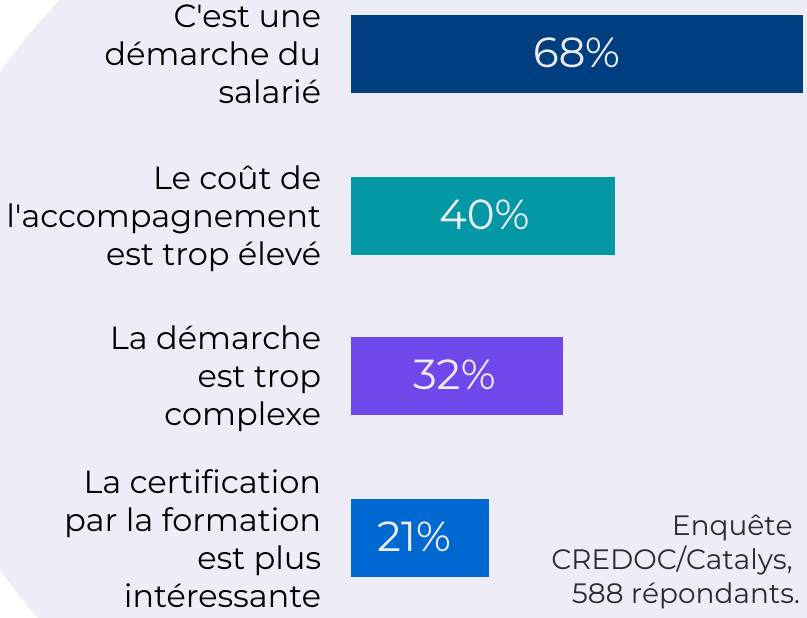
Un très faible recours à la VAE dans les entreprises

Seules **10% des entreprises** ont eu un salarié engagé dans une démarche VAE ces 3 dernières années.



80% des entreprises affirment connaître le dispositif mais son contenu, son fonctionnement et ses modalités de financement restent **flous**

Les principaux freins à la mise en oeuvre



Enquête CREDOC/Catalys, 588 répondants.

1 employeur sur 2 perçoit la démarche VAE comme **difficile**

Côté employeurs

- Une démarche lourde, chronophage et coûteuse
- Une démarche perçue comme étant à l'initiative du salarié
- Des difficultés à identifier la certification adaptée aux compétences
- Un manque d'accompagnement et d'informations pratiques

Côté salariés

- Les difficultés avec l'outil informatique
- La faible maîtrise du français
- Le stress de l'examen, la peur de l'échec
- Investissement personnel important

Etude réalisée par le Credoc et Catalys à la demande des branches des industries agroalimentaires et des coopératives agricoles et d'OCAPIAT.

Un dispositif perçu comme intéressant . . .

Parmi les employeurs,

93% pensent que la VAE **valorise l'expérience des salariés**

84% que la VAE accompagne **une évolution professionnelle**

. . . mais peu incitatif

- L'acquisition d'une certification ne s'accompagne pas forcément d'un changement de poste ou d'une augmentation de la rémunération
- Une étape qui a du sens si elle s'inscrit dans un projet à plus long terme
- La certification n'est pas un enjeu prioritaire pour les employeurs

Les atouts à valoriser



Evolution interne



Reconnaisance et fidélisation

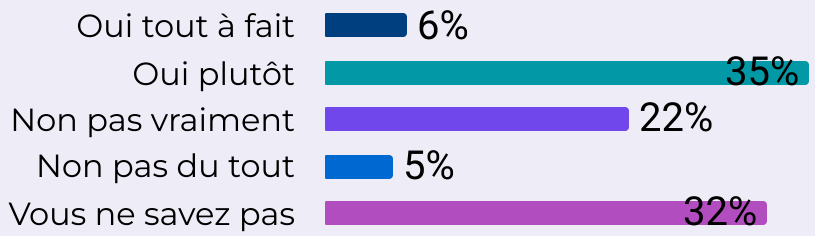


Employabilité durable

Des modalités à explorer . . .

89% des employeurs **méconnaissent la VAE collective,** un potentiel encore peu exploité :

Selon vous, une démarche de VAE collective peut-elle être intéressante pour l'entreprise ?



Enquête CREDOC/Catalys, 588 répondants.

Etude réalisée par le Credoc et Catalys à la demande des branches des industries agroalimentaires et des coopératives agricoles et d'OCAPIAT.